



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 11.01.2019

Numéro de publication: SR01-0000000387

Canton: GE

Entité de publication:

Blaise Geiger - Etude de Notaire, Chemin du Reposoir 24,
1255 Veyrier

Sur mandat de:

BELG prod. Sàrl
Route de Florissant 160A
1231 Conches

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Editions Paquet SARL avec BELG prod. Sàrl

Organisation transférante:

Editions Paquet SARL
CHE-108.514.177
route de Florissant 160A
1231 Conches

Organisation reprenante:

BELG prod. Sàrl
CHE-356.508.364
route de Florissant 160A
1231 Conches

Publication de la fusion dans la FOSC: 08.01.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

08.04.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

BELG prod. Sàrl
route de Florissant 160A
1231 Conches